



COMMUNIQUÉ DIFFUSION IMMÉDIATE

Dévoilement du conseil des ministres du gouvernement Couillard

L'Association québécoise des CPE félicite Mme Francine Charbonneau de sa nomination à titre de ministre de la Famille et ministre responsable des Aînés et de la Lutte à l'intimidation

Montréal, le 23 avril 2014 – L'Association québécoise des CPE (AQCPÉ) félicite Mme Francine Charbonneau de sa nomination à titre de ministre de la Famille et ministre responsable des Aînés et de la Lutte à l'intimidation et se dit prête à collaborer étroitement avec la nouvelle ministre pour faire avancer la cause de la petite enfance au Québec.

Des défis encore entiers

Le réseau des CPE est près d'atteindre son développement optimal, mais l'accessibilité et l'universalité - des principes fondamentaux depuis sa création en 1997 - à des services de garde de qualité à contribution réduite restent encore des défis entiers. Nous sommes convaincus que la nouvelle ministre de la Famille sera interpellée par le fait que plusieurs familles peinent encore à avoir une place dans un CPE et que c'est d'autant plus criant pour les familles issues de milieux défavorisés et pour les familles ayant un enfant avec des besoins particuliers. Ces enjeux doivent être au cœur des prochaines actions de la Ministre.

Chantier sur le financement

L'AQCPÉ croit donc qu'il est essentiel de poursuivre le travail entamé par le [Chantier sur la qualité et la pérennité des services de garde éducatifs à l'enfance et sur l'optimisation de leur financement](#). « Il est nécessaire de continuer les travaux et d'analyser les pistes de solutions proposées afin que finalement des mesures soient adoptées pour assurer la pérennité du réseau des CPE et la qualité des services offerts » a affirmé Louis Senécal, directeur général de l'AQCPÉ.

Les CPE : un investissement rentable pour la société

Nous désirons également féliciter M. Carlos Leitao pour sa nomination à la tête du ministère des Finances et M. Marc Coiteux à titre de président du Conseil du Trésor. Ils auront la lourde tâche d'assurer la bonne gestion des deniers publics et nous avons confiance qu'ils seront sensibles au fait que le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance est un levier économique et social important.

« Nous n'avons aucun doute quant à la volonté de Mme Charbonneau et du Parti libéral de travailler pour les enfants et les familles du Québec et nous sommes confiants que des actions concrètes seront rapidement mises en œuvre. L'AQCPÉ sera présente et disponible pour les accompagner » a conclu Hélène Gosselin, présidente du conseil d'administration de l'AQCPÉ.

-30 -

L'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ) est un réseau d'entreprises d'économie sociale représentant les intérêts de la très grande majorité des centres de la petite enfance et bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial, partout au Québec. Forte d'un tel membership, l'AQCPÉ est ainsi la seule association nationale pleinement représentative des parents-administrateurs de CPE, CPE-BC et BC de toutes les régions du Québec.

L'AQCPÉ est reconnue auprès de ses nombreux partenaires comme un acteur de premier plan en petite enfance et sa mission est d'exercer un leadership national sur l'ensemble des enjeux liés aux services éducatifs et de garde à l'enfance.

Renseignements :

Geneviève Blanchard

Chef des relations publiques

Tél. : 514 326-8008, poste 218

Tél. (sans frais) : 1 888 326-8008

Cell : 438-837-6700

Courriel : genevieve.blanchard@aqcpe.com

www.aqcpe.com

www.twitter.com/aqcpe

www.facebook